



Salariés des TPE, employés à domicile

**NOUS PORTONS VOS COULEURS**



## ÉLECTIONS SALARIÉS DES TPE ET DES PARTICULIERS EMPLOYEURS

Du 25 novembre au 9 décembre 2024

Ces élections importantes vous permettent de choisir les personnes qui agissent au quotidien pour :



### VOUS REPRÉSENTER

sur les sujets qui vous importent : salaire, pouvoir d'achat, conditions de travail, protection sociale, formation...



### VOUS CONSEILLER

sur vos droits au travail et répondre à vos questions



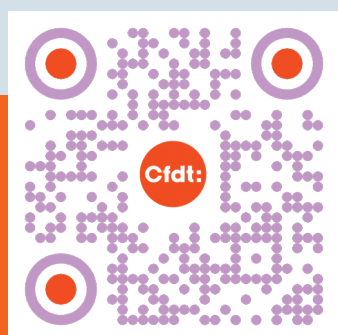
### VOUS DÉFENDRE

en cas de conflit avec votre employeur



### VOUS PROPOSER DES AVANTAGES CONCRETS

comme un comité d'entreprise



[edp-cfdt.info](https://edp-cfdt.info)

**VOTEZ CFDT**